



**Mesdames et Messieurs  
les Adhérents du C.S.T.G**

Baie-Mahault, le 24 septembre 2017

Cher(e) Collègue Adhérent,

Nous avons l'honneur de vous inviter à participer à l'**Assemblée Générale Ordinaire (AGO)** de notre Médecine du Travail qui se tiendra le :

**Vendredi 26 octobre 2018 à 9 h00**  
**A notre siège de Convenance Morne Poirier.**

**ORDRE DU JOUR AGO**

- 1) Présentation de l'activité annuelle du service (année 2017)
- 2) Présentation et approbation des comptes
- 3) Présentation du budget prévisionnel
- 4) Renouvellement du collège employeurs
- 5) Questions diverses

Compte tenu de l'importance de cette assemblée, il est souhaitable que vous soyez présent. Mais, en cas d'impossibilité, nous vous rappelons que le vote par procuration est possible conformément à nos statuts. Aussi, si vous ne pouvez pas assister à l'une ou/et l'autre des assemblées, nous vous proposons ci-joint une formule de vote par procuration. Vous serez ainsi représenté par le membre de votre choix.

***Nous vous rappelons que seuls les membres à jour de cotisation peuvent participer aux votes.***

Dans l'attente, nous vous prions d'agréer, Cher(e) Collègue Adhérent, nos cordiales salutations.

**Le Président**

**C.S.T.G.**  
Centre de Santé au Travail  
de la Guadeloupe  
Morne Poirier - Convenance  
97122 BAIE-MAHAULT  
☎ 0590 38 18 89 - Fax: 26 85 77  
Siret: 321 140 485 00012

**Fortuné BIBRAC**

P.J. : Pouvoir

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**Du Vendredi 26 octobre 2018**

-----

**POUVOIR**

Je soussigné .....

Représentant l'entreprise .....

Donne pouvoir à .....

pour me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire du CSTG du Vendredi 26 octobre 2018.

Date et signature  
*Cachet de l'entreprise adhérente*

**ATTENTION**

**A nous retourner dernier délai le Vendredi 19 octobre 2018.**

**Pas plus de deux pouvoirs par Adhérent.**